



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM DU PARISIS 49 AVENUE GABRIEL PERI 95100 ARGENTEUIL déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 10 000 €.

Monsieur Samy SERIDJI, représentant de la société 3 S TRANSPORTS S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe CHEZ M SERIDJI 8 ALLEE HENRI WALLON 95100 ARGENTEUIL, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

SERIDJI Samy

Nombre d'actions : 100

Somme versée : 10 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 06347 00022993401 06

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 20 juillet 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

Morgan BOUGLET
Chargé de Clientèle Professionnelle
morgan.bouglet@creditmutuel.fr

CREDIT MUTUEL DU PARISIS
49, avenue Gabriel Péri
95100 ARGENTEUIL
Tél. 01 30 10 97 24 (appel local non surtaxé)
Fax 01 30 76 24 82 ✉ 06347@creditmutuel.fr

JST141